



**Conseil de quartier de Kerfeunteun
Lundi 15 octobre 2018 à 20 h
Mairie annexe**

Présents : 6 membres

Invité : Georges-Philippe Fontaine, maire adjoint chargé des finances et de la stratégie financière

Excusé(s) : 1 membre

Secrétaire : Jacky Frémy

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu du 24 septembre 2018
- 2- Aménagements de la salle des fêtes Dan Ar Braz
- 3- Démarche envisagée sur les voies douces
- 4- Questions diverses
- 5- Actualités
- 6- Prochains rendez-vous

Avant de débiter cette réunion, Jacky Frémy souhaitait s'excuser d'avoir oublié d'envoyer le courriel de rappel concernant l'invitation à cette 9^{ème} plénière.

1- Validation du compte-rendu du 24 septembre 2018

Le compte-rendu de la 8^{ème} plénière est validé.

2- Aménagements de la salle des fêtes

Georges-Philippe Fontaine, chargé des finances et de la stratégie financière, présente le projet de la salle des fêtes multifonctions. Son nom « Dan Ar Braz » a été validé le 28 juin 2018 au conseil municipal.

Cette équipement d'un coût de 4 millions d'euros pour une surface de 600 m², permettra l'organisation de manifestations diverses :

- Associatives: fest-noz, danses, troc et puces, spectacles, réunions...
- Repas et buffets,
- Spectacles de proximité

Notre objectif principal est que les associations s'approprient cet outil facile d'utilisation, hyper solide (béton de couleur), hyper polyvalent et fonctionnel pour un coût de fonctionnement minime pour la municipalité.

Les enjeux majeurs

- L'équipement doit s'intégrer dans l'environnement végétal du stade de Penvillers avec une aire d'évolution de basket qui sera contigüe à la route et

aménagée d'un grand grillage. Pour le moment, nous n'avons pas envisagé un city stade au vu de son coût. Cette salle sera simple, neutre, efficace et pas chère sans chercher l'ostentation dans sa conception. La ville a préféré être le maître d'œuvre pour éviter la période d'appel d'offres qui aurait retardé le projet. Pour ce faire, elle a recruté deux architectes qui ont également travaillé sur la maison des associations Waldeck Rousseau. La 1^{ère} pierre devrait être posée en octobre 2019 avec une ouverture début 2021.

- Plusieurs contraintes d'accès sont prises en compte pour les piétons, les véhicules légers et lourds, notamment ceux des secours. Un parking de 150 places sera aménagé dans le prolongement de l'entrée du stade actuel ainsi que devant la salle. Une sortie secondaire évitera aux véhicules plus conséquents de faire demi-tour sur le parking. Une aire spécifique de déchargement sera également disponible derrière la salle où se trouvent tous les espaces techniques.

- Conception de l'équipement :

L'acoustique reste un des éléments majeurs de cette construction pour éviter les nuisances chez les riverains. Elle contribuera également à l'isolation du bâtiment qui ne sera pas passif (pas d'apports solaires ni d'apports internes)

La qualité des espaces intérieurs avec des salles annexes placées sur l'arrière et accessibles (Toilettes, office avec chambres froides, comptoir équipé, rangements, loges, scène, pièce technique...)

La qualité de la fonctionnalité avec différentes ouvertures sur l'extérieur, des accès aménagés à l'étage pour les machinistes (installation des lumières), un revêtement de sol de qualité qui répond à de multiples activités sans en favoriser une plus que l'autre.

Les équipements spécifiques conçus afin de limiter les coûts de fonctionnement (énergie, manutention, nettoyage...)

- Les équipements scéniques

- machinerie scénique et grille accessible depuis les combles
- éclairage scénique, rideaux et tentures de scène
- vidéo et sonorisation
- scène démontable et mobile avec la possibilité de brancher une régie mobile

dans la salle

L'objectif est de permettre aux associations d'utiliser les équipements dans la plus grande autonomie possible avec du matériel de bonne qualité facilement utilisable

- Les équipements pour l'office

- Four, cuisinière, bacs plonge, plans de travail, machine à laver, rayonnage, espace poubelle

Le règlement de sécurité impose qu'une personne formée SSIAP1 soit présente pendant l'ouverture au public.

- Les équipements pour la salle

- A l'entrée, un accueil avec un vestiaire, un bureau et les toilettes
- Des tables et des chaises à disposition

Question : Quelle est l'organisation prévue en cas de match de football et occupation de la salle des fêtes ?

Réponse : La capacité des parkings adjacents est suffisamment importante pour accueillir les différents publics.

Question : Est-ce que l'accès rue de l'Espoir est possible pour les piétons ?

Réponse : On peut l'envisager, mais il faut faire attention à ne pas multiplier les accès à cet espace qui sera difficile à sécuriser. L'accès principal prévu par la rue de Stang Bihan permet d'avoir une vue générale de l'entrée de la salle et de l'aire d'évolution sportive visible de la circulation passante.

Question : Avez-vous prévu un parking vélos ?

Réponse : Le projet n'a pas encore été vu à ce jour.

Question : Avez-vous étudié les modalités de fonctionnement ?

Réponse : Nous allons nous appuyer sur des règlements intérieurs existants sans apport de personnel communal dédié à l'ouverture et à la fermeture de la salle.

Question : Est-ce qu'il est toujours prévu que la salle soit louée ?

Réponse : Oui, à un tarif abordable. Attention, l'agent de sécurité obligatoire ne sera pas prévu dans les coûts de la location.



Question : Est-ce un outil prévu uniquement pour les Quimpérois ou pour tout le territoire de Quimper Bretagne Occidentale ?

Réponse : Aujourd'hui, c'est un équipement municipal et non communautaire. Devront nous répondre négativement à une demande extérieure à Quimper alors que les autres communes du territoire sont nos partenaires ? Est-ce que certaines associations quimpéroises ont utilisé les infrastructures environnantes depuis qu'elles n'accèdent plus au Chapeau Rouge ? A travers QBO, on pourrait mettre en place ce genre de coopération.

Au regard du Pôle Max Jacob qui présente un certain cachet, nous avons décidé de répondre en priorité, aux demandes des associations quimpéroises que nous connaissons bien, en leur faisant plaisir avec un outil pratique et pas cher. Je reste confiant dans le sérieux de nos partenaires associatifs pour respecter cet équipement, dans l'intérêt de tous.

Monsieur Georges-Philippe Fontaine rappelle que la collectivité aura perdu 27 millions d'euros dans ce mandat avec le choix assumé de geler les impôts locaux qui auraient dû augmenter annuellement de 5 %, depuis le début de la mandature en 2014. En tant qu'élus responsables des deniers publics, nous ne voulons pas laisser à nos successeurs un bâtiment aux coûts de fonctionnement exorbitants, même si laisser une trace de notre passage peut rester tentant.

Pour conclure, Georges-Philippe Fontaine espère que les Quimpérois apprécieront l'usage de ce nouveau bâtiment attendu par le monde associatif.

3- Démarche envisagée sur les voies douces

Objectifs principaux

- Sécuriser le réseau existant en limitant les discontinuités d'itinéraires par l'ajout de voies douces proposé par les membres de chaque conseil de quartier.
- Adopter une méthode de recueil d'informations communes aux 4 conseils de quartier

Objectifs intermédiaires

- Élaborer des propositions en petits groupes lors des plénières
- S'assurer que les itinéraires proposés soient bien sur le domaine public en allant les reconnaître sur le terrain
- Relever les problèmes rencontrés, élaborer des solutions et faire des propositions d'aménagement
- Valider les itinéraires lors de la plénière suivante
- Hiérarchiser les différentes propositions par conseil de quartier

Moyens techniques envisagés

Plan des voies douces de Quimper sectorisés

Aménagements existants	→	Vert
Aménagements projetés	→	Rouge
Voies zones 30 km/h	→	Jaune

- Grand plan de chaque quartier récapitulatif
- Création d'un site réservé aux membres des 4 conseils de quartier sur Openstreetmap
- Création d'un accès réservé à quelques membres des 4 conseils de quartier au logiciel de la ville de Quimper

Organisation à mettre en place

Inter-collectif sur les cheminements doux le jeudi 22 novembre 2018 à 20h, salle Étienne Tillon au théâtre de Cornouaille

- Présentation du schéma directeur cyclable d'agglomération voté le 5 juillet 2013
- Élaborer avec le service Déplacements/Études des orientations communes et réalisables par les membres des 4 conseils de quartier

4- Questions diverses

- Dessine-moi Noël

Public concerné	Enfants de 3 à 12 ans
Période du concours	Du 12 novembre au 12 décembre 2018
Composition du jury	L'élus + 3 membres et un suppléant
Date du jury	Vendredi 14 décembre à 16h30
Réception	Mercredi 19 décembre à 16h30

5- Actualités

Articles du quartier :

- Label ambition du Quimper Kerfeunteun FC 5 octobre
- La ville veut expérimenter l'extinction de l'éclairage public 8 octobre
- EHPAD. Des résidents exposent leurs œuvres 10 octobre
- Résultats des participants au concours pour aller au travail à vélo :
30 000 km parcourus
- Projet immobilier à Tréqueffelec (60 logements environ)

Actualités diverses :

- Une dalle du Steir sous surveillance 28 septembre
- Les crottes de chiens jonchent toujours les trottoirs 2 octobre
- Des cendriers pour récupérer les mégots et les recycler ? 4 octobre
- Projet d'aménagement urbain à Kervalguen 6 octobre
- A quoi servent ces câbles tendus sur la route ?
- Alors, destruction ou rénovation des halles ?
- Aux halles, « il n'y a pas grand-chose de nouveau » 8 octobre
- Le vélo doit avoir sa place dans le centre-ville 10 octobre

6- Prochains rendez-vous

Prochain collectif d'animation : Lundi 5 novembre 2018 à 19h45

Prochaine plénière : Lundi 3 décembre 2018 à 20h

Inter-collectif sur les voies douces : Jeudi 22 novembre 2018 à 20h
Salle Étienne Tillon au théâtre de Cornouaille

Fin de la séance à 22h

Le secrétaire,

Jacky Frémy